

Décision

Générale

colonial

Décision n° 258 2 mars 1953

n° 258 2

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 mars 1953

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir à Tana-narive (Madagascar). est accordé à M. Rajohnson, Comptable contractuel, employé au Service des Finances. Une réquisition de passage par voie aérienne Byibouti-Lana-narive sera délivrée à l'intéressé qui appartient au Groupe IV.